

RECRUTE

CHARGÉ(E) DE SUIVI DE BÂTIMENTS ET OPÉRATIONS **– SECTEUR 1 (ST-GEORGES)**

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée de 3 ans reconductible (6 ans au total) puis possibilité de CDI.
Cadre d'emplois :	Technicien (catégorie B), Agent de maîtrise (catégorie C)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	3 décembre 2024
Date prévue de recrutement :	Dès que possible

CONTEXTE

➤ **Notre structure, nos valeurs**

Chez nous, Communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation de notre territoire, du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➤ **Votre service**

Les services techniques de la CCLA sont répartis en plusieurs secteurs géographiques. Vous évoluez au secteur 1, qui intervient sur le territoire et pour le compte des 4 communes du secteur : Champocé-sur-Loire, St-Germain-des-Prés, St-Georges-sur-Loire et La Possonnière.

Au total, ce secteur compte une vingtaine d'agents, tous services confondus (espaces verts, proximité / bâtiments) :

- 1 responsable secteur ;
- 1 assistant(e) de direction ;
- 1 chargé(e) de suivi (objet du recrutement) ;
- 1 service espaces verts, 1 service proximité / bâtiments.

Le secteur collabore également avec le secteur 2 (Chalonnnes) dont le service voirie intervient également sur le territoire du secteur 1.

Le présent recrutement correspond à une création de poste.

MISSIONS

Placé sous l'encadrement du responsable de secteur, le chargé de suivi est le référent du secteur en matière de travaux et de prestations externalisés. Il organise et réalise leur suivi, pour le compte et en lien avec les services du secteur. A ce titre, il est l'interface entre services du secteur, élus communaux, entreprises et partenaires extérieurs. Enfin, il apporte son concours au responsable secteur et responsables de services dans le traitement de dossiers divers.

- **Suivi des bâtiments et équipements publics** (écoles, salles, aires de jeux, sanitaires publics, etc.) :
 - Règlementaire (sécurité, incendie, etc.) : tenir le tableau de suivi, organiser et participer aux visites périodiques de sécurité (en lien avec le responsable du service proximité), suivi des contrats et conventions, etc.
 - Maintenance / entretien (ex : toitures, aérations, etc.) : suivi des contrats et organisation des opérations.
 - Travaux : contribuer à la programmation annuelle (petit curatif) et pluriannuelle des interventions lourdes (afin de réaliser un plan pluriannuel d'investissement).
 - Suivi des consommations énergétiques des bâtiments.

- **Suivi de travaux et opérations :**

Si certains travaux sont réalisés en régie, d'autres sont confiés à une maîtrise d'œuvre. Dans ce cas :

- Conseiller élus et services dans le montage du projet (aux plans techniques et administratifs).
 - Contribuer au cahier des charges, en lien avec les différents interlocuteurs (élus, services internes, etc.) : proposer ou analyser des solutions techniques, chiffrer les coûts, établir les plannings, etc.
 - Suivi administratif (déclarations de travaux DT / DICT, demandes de subventions, etc.) et budgétaire.
 - Coordonner / contrôler l'exécution de travaux.
 - Participer à des réunions de chantier (de lancement, intermédiaire et réception).
 - Rédiger rapports et comptes-rendus.
 - Contribuer à la programmation budgétaire (annuelle et pluriannuelle), en lien avec le responsable secteur et les communes.
- **Activités transversales :**
 - Marchés publics (en lien avec le service commande publique et finances) :
 - Contribuer à l'élaboration de dossiers de consultation et à la rédaction de CCTP (cahier des charges technique).
 - Traiter et analyser des offres (rédaction du rapport d'analyse).
 - Procéder au choix du maître d'œuvre, participer à la rédaction de rapports d'analyse.
 - Suivre l'exécution du marché (au plan technique, administratif et budgétaire).
 - Suivi comptable :
 - Création et suivi de demandes d'achats (via logiciel dédié), lien avec les entreprises.
 - Suivi de facturation et d'exécution comptable.
- **Autres activités :**
 - Apporter une solution technique aux agents du secteur (pour tout type de demande).
 - Participer au travail de terrain des équipes opérationnelles, pour des besoins occasionnels.
 - Proposer des procédures sur des thématiques communales (ex : organigramme des clés, relations d'ordre technique avec les associations, etc.).
 - Réponses aux sollicitations diverses (riverains, associations, etc.).

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : St-Georges-sur-Loire (centre technique).
- **Temps de travail** : au choix 37h30 (générant 15 jours de RTT) ou 35h (sans RTT).
- **Horaires** : plages fixes 9h-12h et 14h-17h. En dehors, modulation en accord avec le responsable de secteur.
- **Contraintes d'exercice** : travail en bureau partagé (2 agents), réunions en soirée (très occasionnelles).
- **Déplacements** : fréquents, sur l'ensemble du territoire du secteur (véhicule de service sans remisage à domicile).
- **Interlocuteurs** : élus, entreprises, partenaires, services internes, associations, riverains, etc.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération** : statutaire (grille de la fonction publique) + supplément familial de traitement (enfants à charge) + primes :
 - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
 - Annuelles et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).
- **Avantages** :
 - Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).
 - Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
 - Prévoyance : participation employeur à compter du 1^{er} janvier 2025.
 - RTT (si 37H30) : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
 - EPI : fournis.
- **Perspectives d'évolutions** :
 - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur cnfpt.fr).
 - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Idéalement, diplômé(e) dans le domaine du bâtiment (ex : pilotage de travaux, maintenance du patrimoine bâti, études de conception, etc.). A défaut, vous disposez d'une expérience avérée et de connaissances nécessaires en rapport avec des activités du poste.
- Serait un plus une expérience en collectivité.
- Permis B obligatoire. AIPR niveau concepteur (possibilité de vous former).

Vous disposez de connaissances / compétences ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour leur développement dans les domaines suivants (possibilité de vous former) :

Savoirs :

- Règles et techniques de conception des ouvrages, de mise en œuvre d'opérations de construction, de rénovation, d'entretien.
- Conduite de chantiers, règlements en matière de sécurité du travail.
- Bonne connaissance de l'environnement métier (MOA, AMO, MOE, diagnostics divers, garanties et assurances, etc.).
- Gestion contractuelle / budgétaire.
- Connaissances / notions en matière de marchés publics et de comptabilité publique.

Savoir-faire :

- Lecture de plans côtés.
- Méthode, rigueur, précision.
- Autonomie, réactivité.
- Gestion et pilotage de réunion.
- Écrits professionnels (compte-rendu de réunion, notes).
- Word et Excel (fonctions simples).
- Gestion de projet (serait un plus).

Savoir-être :

- Probité et intégrité (vis-à-vis des partenaires extérieurs, lors de marché public, etc.).
- Force de proposition.
- Diplomatie et pédagogie (adapter son discours aux différents interlocuteurs).

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

1. Vous nous adressez votre candidature.
2. A la fin de l'appel à candidatures, si votre candidature est présélectionnée, notre chargé(e) de recrutement prendra contact avec vous.
3. Entretien avec le jury prévu **le vendredi 13 décembre matin**.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Renseignements sur le poste : M. Arrazat, responsable secteur 1 - 06.81.68.10.66

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH-recrutement – 02.41.54.59.93

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.